

L'Etat veut baisser la facture d'électricité... en augmentant le gaz et l'essence

L'électricité vous coûte trop cher et votre facture ne cesse d'augmenter ? C'est en partie à cause de la CSPE, la contribution au service public de l'électricité. Cette taxe pèse environ 15% de la facture de chaque Français et l'Etat veut la faire baisser. Mais ne vous inquiétez pas : si les factures pourraient baisser d'un côté, ce n'est que pour mieux augmenter de l'autre. Parce que le jour où l'Etat fera baisser les factures et les dépenses des Français n'est pas encore arrivé (et n'arrivera peut-être jamais...)

Moins de CSPE sur la facture d'électricité

C'est le Journal du Dimanche qui dévoile, ce 26 juillet 2015, cette idée un peu étrange qu'a le gouvernement pour la loi de Finances 2016 : faire baisser la CSPE. Cette taxe permet de couvrir le manque à gagner d'EDF et des autres énergéticiens au niveau des tarifs sociaux ou encore de l'électricité achetée via des sources renouvelables.

La CSPE pèse 15% de la facture des Français et augmente de 2,5% par an. De fait, elle rapporte 6 milliards d'euros par an à l'Etat que le gouvernement ne veut bien entendu pas sortir de sa poche alors qu'il cherche à faire des économies structurelles pour rentrer dans les rangs des 3% de déficit public annuel voulu par Bruxelles et son Pacte de Stabilité.

Or l'électricité coûte de plus en plus cher : en moyenne la hausse est de 6% par an, tout compris selon le "Bilan énergétique de la France 2014". Et comme un foyer sur trois utilise l'électricité pour se chauffer, le budget en prend un coup. Baisser la CSPE semble donc une bonne idée.

L'effort reporté... sur le gaz et l'essence

Le gouvernement ne va toutefois pas offrir de l'argent comme ça, gratuitement. Au contraire : si la CSPE baisse sur la facture d'électricité, ce serait pour mieux reporter cette taxe chez les autres usagers : ceux qui ont du gaz et... les automobilistes.

Selon le JDD, le gouvernement aurait deux idées derrière la tête :

Soit une partie de la CSPE est reportée uniquement sur les tarifs du gaz auquel cas il serait possible de baisser de 4% la facture d'électricité des Français en augmentant celle du gaz de ces mêmes Français ;

Soit la CSPE est reportée sur le gaz et les carburants auquel cas la facture d'électricité baisserait de 10% mais ce seraient le gaz et les carburants qui se verraient augmentés.

Cette dernière option risque fort de ne pas être appréciée par les automobilistes qui verront déjà le prix de l'essence et du diesel augmenter fortement dans les années à venir à la suite de la décision de l'augmentation de la taxe carbone.